



—  
RÉFUGIÉS,  
BÉNÉFICIAIRES DE  
LA PROTECTION  
SUBSIDIAIRE,  
APATRIDES...

# UN TERRITOIRE SOLIDAIRE POUR L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS

— GUIDE PRATIQUE À L'USAGE DES RÉFÉRENTS —

RÉUSSIR L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES SOUS PROTECTION INTERNATIONALE



**LA MAISON DE L'EMPLOI DU GRAND NANCY** PORTE,  
DANS LE CADRE DU P.I.C. (PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES),  
UNE ACTION VISANT L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DURABLE  
DES PERSONNES SOUS PROTECTION INTERNATIONALE  
(RÉFUGIÉS, BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION SUBSIDIAIRE, APATRIDES...).

CETTE ACTION, **UN TERRITOIRE SOLIDAIRE POUR L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS**,  
DÉVELOPPE UNE OFFRE DE SERVICES ORIGINALE EN DIRECTION  
DES ACTEURS ACCOMPAGNANT CES PERSONNES.



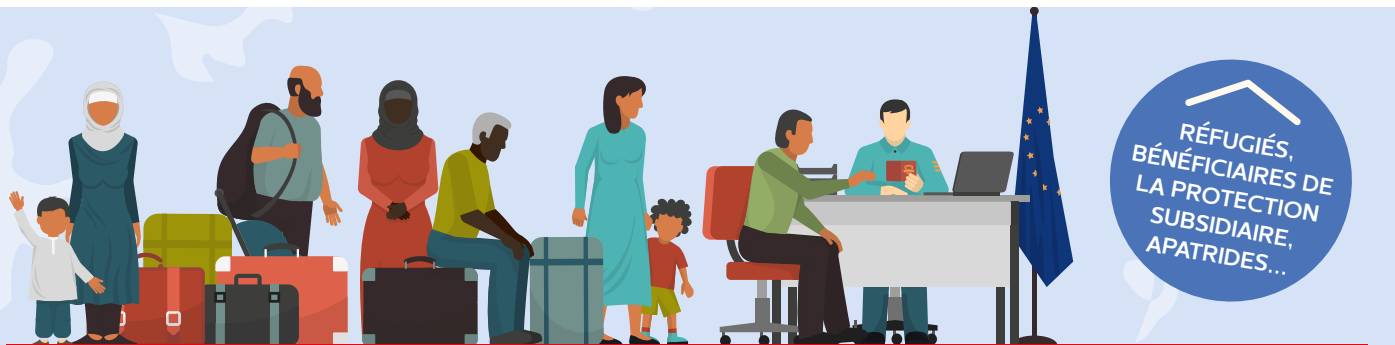
### — POUR QUI ? —

- > **Les intermédiaires de l'emploi** (Pôle emploi, Cap-emploi, Missions locales...).
- > **Les accompagnateurs socioprofessionnels** (référents uniques, secteur de l'I.A.E.).
- > **Les travailleurs sociaux.**
- > **Les services d'hébergement.**
- > **Les entreprises.**



### — COMMENT EN FAIRE BÉNÉFICIER LES USAGERS ? —

- > **Une fiche diagnostic spécifique** doit être préalablement transmise à la Maison de l'emploi.
- > **Vérification de l'éligibilité de la personne** à l'action *Un territoire solidaire pour l'intégration des réfugiés*.
- > **La Maison de l'emploi me contacte** pour définir avec moi les besoins de la personne sous protection internationale.



## — QUELS OUTILS POUR LES RÉFÉRENTS ? —

**Un soutien lors des entretiens (interface trilingue français, arabe et anglais).**

**Des ateliers avec interface trilingue :**

- mettre en évidence les compétences transférables,
- créer un C.V. et une lettre de motivation,
- identifier les besoins de l'emploi local,
- rencontrer des personnes qui parlent de leur métier,
- définir son projet,
- travailler en sécurité,
- s'initier au droit du travail.

**Une ingénierie et le financement de formations individuelles (à défaut de formations existantes dans le droit commun) :**

- adaptation au poste de travail (CACES, certificats, habilitations, modules professionnalisants...),
- permis de conduire (si nécessaire pour l'accès au métier choisi),
- F.L.E. sur poste de travail,
- inscription en organisme de formation, à l'Université.

**L'organisation de formations collectives en fonction des besoins identifiés**

**Une mobilisation des entreprises :**

- organisation de visites d'entreprises,
- mise en place de périodes d'immersion,
- validation des compétences sur poste de travail,
- prospection ciblée,
- accès à l'emploi,
- suivi de l'intégration dans l'emploi.

**Une aide pour faire face aux frais liés à l'accès à l'emploi, la B.A.S.E. (Bourse d'Aide Sociale pour l'Emploi) :**

- se rendre à un entretien d'embauche,
- se doter d'une tenue spécifique,
- financer du matériel, un équipement professionne.

**Un centre de ressources et un espace collaboratif pour les professionnels.**



## MAISON DE L'EMPLOI ET MISSION LOCALE DU GRAND NANCY

ANTENNE DU PLATEAU DE HAYE · 21/23, rue Jean-Mihé · 54000 NANCY

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h · Lignes T2 et 64 – Arrêt Les Ombelles

+ D'INFOS : 03 83 93 12 04 · [aluc@mde-nancy.org](mailto:aluc@mde-nancy.org) ou [vdp@mde-nancy.org](mailto:vdp@mde-nancy.org)

[www.mde-ml-grand-nancy.org](http://www.mde-ml-grand-nancy.org)

 Mission-Locale-Grand-Nancy ·  [mdenancy](https://www.facebook.com/mdenancy) ·  [mde\\_nancy](https://twitter.com/mde_nancy)



FRESH GARDEN Illustrations : ©Freepik



UN TERRITOIRE  
SOLIDAIRE POUR  
L'INTÉGRATION  
DES RÉFUGIÉS



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES

AVEC LE SOUTIEN DE

